

Stéphanie CLERC (2011)

Vers une didactique de la pluralité sociolinguistique. Cheminement de la didactique du français langue étrangère à la sociodidactique des langues.

(Rapport de synthèse pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches, soutenue à l'Université de Provence le 30 juin 2011).

Jury : Philippe Blanchet, Louis-Jean Calvet, Michel Candelier, Joaquim Dolz, Samuel Johsua, Marielle Rispail, Claude Springer.

Domaine : sociodidactique des langues et des cultures.

La présentation de ce travail s'appuie largement sur les pré-rapports de soutenance et sur le rapport de soutenance. Que les rapporteurs en soient ici remerciés.

oooooooo

Stéphanie Clerc défend dans son rapport de synthèse une conception plurilinguistique de la didactique des langues. Elle clarifie ce qui constitue à ses yeux l'objectif central d'une sociodidactique issue d'une théorie sociolinguistique des pratiques linguistiques : sortir de la classe, tenter de comprendre les situations complexes que vivent les élèves et en tirer des principes didactiques prenant en compte la pluralité sociolinguistique et les biographies langagières des locuteurs. Cette sociodidactique intègre la prise en compte des enjeux sociaux, affectifs, culturels et cognitifs de l'enseignement/apprentissage des langues. Dans cette perspective, il s'agit de mettre en place une didactique non pas des langues (même corrélées) mais une didactique dont l'objet est le répertoire linguistique pluriel, c'est-à-dire une didactique de l'appropriation et de la mobilisation consciente de ressources plurilingues et plurielles en contexte social. Elle accorde aux enjeux sociaux de l'école une place prépondérante.

Le rapport de synthèse, organisé en trois grands chapitres (cheminement théorique et épistémologique ; choix méthodologiques de recherche et retombées de la sociodidactique sur la formation des enseignants), résume son cheminement : de la didactique d'une langue (une didactique monolingue) à une didactique de la pluralité sociolinguistique. Elle y retrace son itinéraire de recherche, marqué par quatre étapes :

1. des recherches sur l'acquisition du français langue étrangère dans le cadre d'une didactique centrée sur une langue auprès d'adultes fortement scolarisés. Cette première étape l'a conduite à identifier a) des modalités de traitement de l'erreur à l'oral cohérentes avec une optique socioconstructiviste de l'enseignement/apprentissage (DEA) et b) des itinéraires d'acquisition des conduites narratives à l'oral (doctorat).

2. Sa recherche s'est ensuite développée vers des terrains scolaires liés à des groupes socialement « défavorisés ». La rencontre avec des personnes issues des migrations pour travail ; avec des enfants nouvellement arrivés dans le cadre de migrations économiques, de regroupement familial ou de demandes d'asile ; avec des enfants nés en France de parents étrangers, a entraîné une évolution dans ses questions de recherche, dans les méthodologies mobilisées et l'ont conduite à renverser des

conceptions consensuelles, comme la relation *intégration linguistique* > *intégration sociale* (selon laquelle l'intégration sociale serait forcément conditionnée par des compétences linguistiques alors que l'insertion sociale pourrait être considérée comme un préalable et un parallèle stimulant le développement des compétences linguistiques) et à questionner des catégorisations comme la catégorisation « *nouveaux-arrivants* » qui occulte le fait que ces personnes sont aussi des *nouveaux-partis*. Ce virage dans ses recherches attribue une importance majeure à la prise en considération du contexte dans son sens large, aux contacts entre les différentes langues en présence, aux représentations à l'égard des langues et des pratiques langagières. Elle s'intéresse aux thèmes de l'identité et de l'altérité en classe de langue, à la question de la minorisation linguistique et de la revalorisation des connaissances langagières plurielles des élèves. C'est dans le cadre de recherches-actions à l'École qu'elle a développé un ensemble de travaux autour des activités interlinguistiques (Eveil aux langues).

3. Ses travaux ont ensuite porté sur les atouts des dispositifs d'enseignement / apprentissage qui sollicitent l'affectivité et le corps, par l'entremise d'activités créatives (« des langues à vivre et à faire vivre ») et narratives (« la langue pour se dire et se construire ») : pratiques théâtrales, ateliers de mise en voix de contes, dessins d'apprentissage commentés, ateliers d'écriture à partir des discours biographiques, etc.

4. enfin, et tout récemment, consciente de l'importance de l'évaluation pour la reconnaissance institutionnelle des propositions issues des travaux en sociodidactique - reconnaissance nécessaire à la transposition des savoirs issus de la recherche - ses questionnements se tournent vers les modalités d'une évaluation des compétences langagières plurilinguistiques en termes de ressources linguistiques mais aussi en termes d'estime de soi (vs insécurité linguistique). Elle envisage une évaluation qui fonctionnerait de façon longitudinale et non comparativement à un « groupe témoin » car la diversité des biographies langagières et des variables sociales vécues par les apprenants rendrait très artificiel le fait de considérer que « toutes choses sont égales par ailleurs ». Il s'agit aujourd'hui, pour elle et avec d'autres, de réfléchir au comment porter un jugement sur la progression des élèves, comment évaluer l'« efficacité » de démarches sociodidactiques sans laisser de côté les aspects sociaux et psycho-affectifs plus vastes. Sans doute sera-t-il utile d'assumer le risque de restriction des dimensions prises en compte, après avoir exposé et discuté les choix des aspects soumis à évaluation.

Stéphanie Clerc expose également dans son rapport ses positions sur a) son épistémologie de la recherche en didactique des langues et des cultures, b) la didactique des langues et des cultures dans laquelle elle s'inscrit et c) sur la formation des enseignants de langues.

a) l'épistémologie de la recherche en didactique des langues et des cultures

Stéphanie Clerc rejette explicitement l'épistémologie positiviste qu'elle a mise en œuvre dans sa thèse de doctorat et s'inscrit résolument en faveur de démarches contextualisées et qualitatives (prenant comme principales références les travaux de Philippe Blanchet et de Marielle Rispail) et d'une « herméneutique réflexive » cherchant des significations retirées de l'expérimentation en classe selon une démarche empirico-inductive. Cette affirmation de méthodes empiriques et qualitatives pour rendre compte de la complexité humaine, entraîne un refus de la modélisation. Elle se réclame d'une

« option socioconstructiviste » dans la recherche en didactique et d'une « approche ethnographique participante ». Elle situe sa démarche scientifique comme une recherche-intervention plutôt que comme une recherche fondamentale (Vol. 1, p. 182). Ce positionnement la conduit à prôner la « recherche-action » comme mode d'investigation (Clerc : 76-77). Elle définit la recherche-action comme une démarche collaborative de recherche, où les rôles d'enseignant et de chercheur sont symétriques. Cette approche détermine les modalités de la recherche par une volonté revendiquée d'une insertion dans le tissu social de l'école. La recherche sociodidactique ne peut donc être détachée et viser une quelconque vérité scientifique isolée du contexte. Elle est avant tout compréhensive, interprétative, insérée dans l'action et la profusion des phénomènes sociaux. Les recherches menées relèvent par conséquent d'un souci de comprendre les phénomènes sociaux et langagiers des publics pluriels, aux langues et aux cultures multiples, que l'école française cherche plutôt à ignorer dans son souci d'homogénéisation.

Enfin, elle revendique une posture de recherche qui n'occulte pas le « croisement entre intérêts scientifiques, aléas biographiques, [...] options politiques et philosophiques » (D. Bensaïd). Elle manifeste également un souci de se dégager des discours idéologiques et des notions circulantes, souvent reprises sans distance par les didacticien-ne-s dès lors qu'elles sont « politiquement correctes » comme celles d'*intégration*, de *citoyenneté*, de *langue commune*, ou de notions plus spécifiquement scientifiques en didactique et en sociolinguistique comme celles de *compétence*, d'*efficacité* ou de *violence verbale*, etc. Estimant que la « neutralité » ou l'« objectivité » sont des leurres scientifiques, elle assume une subjectivité explicitée et des choix de thématiques de recherche motivés par les significations sociales qu'elles produisent, voire par leur utilité sociale, selon un projet de société forcément orienté politiquement. Pour elle, la responsabilité sociale du chercheur est fondamentale.

b) la didactique des langues et des cultures

Stéphanie Clerc définit son cheminement en sciences du langage comme un passage hors de « [...] l'influence de descriptions structuralinguistiques (Blanchet, 2007) des « technolinguistes » (De Robillard, 2007) pour qui « la » langue est plus fantasmée que réellement observée dans sa pluralité » (Vol. 1, p. 53) vers une sociodidactique des langues, où « [...] le « sujet parlant » est au centre » (Vol. 1, p. 64). Elle s'intéresse à « [...] ce qu'apporte « au développement individuel et aux relations interpersonnelles » [...] et à la construction de soi une nouvelle langue » (Vol. 1, p. 63). Pour elle, la perspective sociodidactique diffère d'un courant qu'elle qualifie de « technodidactique ». Les caractéristiques essentielles de la sociodidactique sont, à ses yeux : la contextualisation des recherches, une attention aux acteurs associés à la recherche, une démarche ethnographique de terrain, un traitement des données respectueux des acteurs et des contextes, la mise en œuvre de dispositifs qui reposent sur « des principes d'ouverture de l'Ecole au monde extérieur en faisant entrer la personne sociale et affective dans la classe, notamment à travers ses récits de vie, ses pratiques culturelles et ses pratiques langagières [...] » (Vol. 1, p. 82). Elle aborde l'apprentissage linguistique comme une activité qui « [...] doit pouvoir solliciter la personne dans sa globalité et inclure par conséquent les dimensions affectives et sensorielles de l'acte d'apprendre » (Vol. 1, p. 84). Elle développe en sociodidactique l'approche interculturelle et l'approche interlinguistique de l'Eveil aux langues, qui permettent de « créer du lien et d'entrer dans un « nous » riche de ses différences » (Vol. 1, p. 73). Pour elle, ces dispositifs sociodidactiques permettent de dépasser une didactique purement monolingue (ou

plurimonolingue) qui est centrée sur la manipulation de l'objet langue et la vérification de la maîtrise linguistique et qui néglige ce qui est primordial à ses yeux : le développement de personnalités plurielles. Avant d'être purement linguistiques, les enjeux sont humains et sociaux. Cette méthodologie sociodidactique est caractérisée par son souci de faire vivre aux enfants des expériences sociales à travers lesquelles les langues et les cultures représentées ne sont pas brimées. Forte de cette conception, elle marque aussi ses distances par rapport à une conception de la didactique du plurilinguisme, qui vise à une « citoyenneté » floue dans ses finalités idéologiques, insatisfaisantes dans sa prise en compte du social (Vol. 1, p. 42) et thématisant peu la question de la variation. Elle prend aussi du recul par rapport à une doxa qui propose la langue de scolarisation comme « clé de voûte d'une éducation plurilingue et pluriculturelle » (Coste, 2010). Pour elle, une didactique sociale des langues doit veiller à ne pas (re)produire de l'exclusion.

c) la formation des enseignants de langues

Stéphanie Clerc formule des propositions de contenus et principes de formation des enseignants, ouverte sur les dimensions sociopolitiques de l'enseignement des langues. Parmi les principes de formation retenus : la co-construction du savoir avec le formateur, la réflexivité, la formation professionnelle par la recherche-action ou par la mutualisation réflexive des pratiques par des activités d'autoscopie partagée. Les contenus de formation qui lui paraissent essentiels sont : la réflexion sur les enjeux de l'école, du métier d'enseignant et sur les valeurs assignées aux langues et aux pratiques langagières. Les questionnements sociolinguistiques sont considérés comme fondamentaux en formation des enseignants, pour dépasser les obstacles cognitifs des formés dans la conception d'outils pour la classe et dans l'évaluation des pratiques langagières des élèves. Elle considère en outre que la perspective interdisciplinaire utilisée dans sa démarche scientifique est à transposer en formation d'enseignant (pour, par exemple, étudier comment sont posées et traitées en sociologie, en ethnopsychiatrie ou en sciences de l'éducation les questions d'illettrisme ou de difficultés scolaires).